



BON DE SOUTIEN

NOM.....PRENOM.....

Adresse

Complète.....

.....

.....

Soutiens l'œuvre de l'A.R.P.A en versant un don de.....euros

Chèque à libeller à l'ordre de l'ARPA et à adresser à : 10, rue Sorgentino, 06300 Nice.

Petite note d'information supplémentaire:

Votre don donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un seul reçu fiscal (regroupant tous vos dons) vous sera adressé en début d'année suivante, la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don effectuée (dans la limite de 50.000 euros). Reconnue d'utilité publique depuis le 26 juillet 2006, l'ARPA est habilitée à recevoir des legs et des donations (un bien immobilier), cette reconnaissance lui garantit l'exonération des droits de succession.